



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Résilience du système de santé aux attentats terroristes

Question écrite n° 19774

Texte de la question

Mme Nadia Ramassamy attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur l'impréparation des chirurgiens aux situations d'attentat. La résilience d'une société aux attentats terroristes passe par la mise en place d'un mécanisme de gestion de crise et de systèmes d'anticipation dans de nombreux et divers secteurs, du renseignement au pénitencier en passant par l'éducation nationale et la santé. Or une majorité de chirurgiens se déclarent insuffisamment préparés aux situations d'attentat. En effet, 60 % des praticiens se déclarent faiblement préparés à gérer des patients en contexte d'attentat, notamment en traumatologie. La spécialisation précoce lors des études de chirurgie, le balbutiement de la formation spécialisée transversale « chirurgie en situation de guerre ou de catastrophe », le déficit de connaissance des praticiens quant aux protocoles d'organisation de type « plan blanc » et le manque de simulation d'activation de ce plan pour des événements exceptionnels à conséquences sanitaires graves illustrent le manque de préparation des chirurgiens aux situations d'attentat. Ainsi, elle lui demande ce que le Gouvernement envisage d'entreprendre pour développer la formation et la préparation des chirurgiens aux situations d'attentat.

Texte de la réponse

La prise en charge des blessés lors d'attentats constitue un enjeu tant pour les professionnels de santé que pour l'ensemble du système de santé. Cet enjeu est d'abord médical, afin d'assurer les meilleurs soins en urgence aux blessés physiques et psychiques. Il est aussi sociétal, afin de tout faire pour contribuer à la résilience de la Nation. Les attentats qui ont frappé la France en 2015 ont mis en évidence la nécessité de former les professionnels de santé civils notamment les chirurgiens à la prise en charge d'afflux massifs de blessés par des armes de guerre (fusils mitrailleurs, bombes...). Il s'agit notamment pour ces professionnels de santé d'acquérir les techniques médicales et chirurgicales spécifiques de prise en charge en urgence des blessés d'un attentat, en pré hospitalier, aux urgences, au bloc opératoire, en réanimation mais aussi tout au long de leur parcours de soins. Un comité pédagogique regroupant des experts civils et militaires a été constitué. Deux formations nationales de formateurs ont été organisées à l'école du Val de Grâce puis au CHRU de Lille au printemps 2016. Elles ont permis de former plus de 300 formateurs de formateurs (urgentistes, anesthésistes-réanimateurs, chirurgiens, cadre de santé), chargés d'assurer, sous l'égide des agences régionale de santé, la formation des professionnels de santé dans les établissements de santé de première ligne et de deuxième ligne. Afin de valoriser et de pérenniser le corpus pédagogique élaboré à cette occasion et ainsi permettre aux professionnels de santé de s'approprier les pratiques et les techniques spécifiques de prise en charge de ces patients, un ouvrage consacré à la prise en charge des blessés par armes de guerre a été publié sous l'égide des ministères des solidarités et de la santé, des armées et de l'intérieur et largement diffusé (<https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/Agressions-collectives.pdf>). L'expertise des auteurs, professionnels de santé issus des mondes civil et militaire, travaillant dans les établissements de santé, sur les théâtres d'opérations extérieures militaires, dans la sécurité civile ou au sein des forces de l'ordre, fait de cet ouvrage un outil collaboratif de formation qui s'adresse à tous les acteurs concernés y compris les chirurgiens. En complément, la réforme du troisième cycle des études médicales a permis de renforcer la formation à la prise en charge des urgences dans

les maquettes des diplômes d'études spécialisées de la discipline chirurgicale comme médicale. De plus, la prise en charge des urgences collectives et des situations sanitaires exceptionnelles y compris les techniques de « damage control » ont fait l'objet d'une introduction dans les objectifs pédagogiques de la formation aux gestes et soins d'urgence dispensée à tous les professionnels de santé en formation initiale et continue. Par ailleurs, de nombreuses formations continues à la prise en charge des blessés lors d'attentats sont proposées notamment dans le cadre du protocole interministériel entre le ministère des armées et le ministère des solidarités et de la santé pour renforcer la coopération entre les acteurs militaires ou civils de santé. Les nouvelles orientations nationales du développement professionnel continu des professionnels de santé pour les prochaines années vont prendre en compte cet enjeu de formation pour en faciliter l'accès aux professionnels de santé. Enfin, le renforcement de la formation à la prise en charge des blessés lors d'attentats doit être poursuivi par la mobilisation des collègues professionnels et des universitaires concernés en charge de la formation des professionnels de santé et notamment des chirurgiens.

Données clés

Auteur : [Mme Nadia Ramassamy](#)

Circonscription : Réunion (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19774

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2019](#), page 4624

Réponse publiée au JO le : [25 juin 2019](#), page 5919